

## La Baie-des-Chaleurs, un « lac maritime »

Jean-Claude Jay-Rayon et Brigitte Morneau

Volume 13, numéro 1, mars 1994

Bas-Saint-Laurent, Gaspésie, Îles-de-la-Madeleine : fascinantes périphéries

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1077769ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1077769ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

### Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

### ISSN

0712-8657 (imprimé)

1923-2705 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

### Citer cet article

Jay-Rayon, J.-C. & Morneau, B. (1994). La Baie-des-Chaleurs, un « lac maritime ». *Téoros*, 13(1), 12–18. <https://doi.org/10.7202/1077769ar>

## La Baie-des-Chaleurs, un «lac maritime»

Jean-Claude Jay-Rayon en collaboration avec Brigitte Morneau\*



Le port de pêche de Saint-Godefroi. Une remarquable infrastructure portuaire doublée d'une plage et d'une falaise roses qui sont largement sous-utilisées au plan récréotouristique.

Photo : Eugen Kedl.

### Préambule... environnemental

L'idée de sous-titrer cet article en laissant entendre que la Baie-des-Chaleurs peut être perçue comme un *lac maritime* provient de l'expression même de nombreuses personnes de ce milieu. Nous l'avons retenue car elle correspond à une perception environnementale mixte - relativement rare et pertinente - qui associe le calme des lacs et la vie parfois tumultueuse et mouvante de la mer.

Il s'agit aussi d'une image populaire, *instinctuelle*, intimement reliée à l'écologie humaine de ce lieu, et qui mérite une attention toute particulière quant à la mise en marché et à la publicité globale. Une image, qui n'a encore jamais été exploitée pour elle-même et son caractère propre. On publicise la Baie-des-Chaleurs comme le reste de la Gaspésie, ce qui en soi est une *erreur* de stratégie et qui, bien entendu, a des répercussions profondes pour l'économie récréotouristique de cet endroit.

### L'historique... le mandat opérationnel et les moyens mis en place

En 1989, et jusqu'au début de 1992, à la suite d'une volonté politique bien affirmée originant de trois ministères<sup>(1)</sup>, il fut convenu d'aborder le territoire de la Baie-des-Chaleurs - 220 kilomètres de rivage et de bande côtière agricole - sous un angle nouveau et résolument prospectif.

En fait, il fallait reconsidérer sur une base de développement et d'aménagements intégrés tout ce qui avait été produit jusqu'à ce jour en matière de plan touristique de l'ATR, d'études privées, de schémas des MRC, d'études économiques... et d'expression des gens, face à leur volonté de développement local.

Bref, l'idée première était de tenir compte de ce qui avait déjà été fait, de façon à ne pas recommencer à zéro comme c'est souvent le cas dans les domaines relativement *neufs* du récréotourisme et du loisir<sup>(2)</sup>. Et à partir de là, il s'agissait ensuite d'envisager au travers de concepts et de projets résolument

\* Monsieur Jean-Claude Jay-Rayon est concepteur, chercheur et maître de conférence et madame Brigitte Morneau est associée à la firme Tangram et s'occupe d'aménagement, de développement et de formation en récréotourisme.



avancés et structurants, une démarche efficace pour les dix ou quinze années à venir. En réalité, le projet visait surtout à renforcer et à redévelopper une économie touristique, de façon à compenser pour celles des industries de la pêche, de la forêt, de l'agriculture et des mines qui, toutes, connaissent un fléchissement par épuisement des ressources ou effondrement des marchés<sup>(3)</sup>. En somme, tout le projet récréotouristique n'avait qu'un but: *stabiliser la déstructuration des milieux, la perte d'emploi et de petites entreprises, en favorisant la mise en place d'une économie environnementale basée sur la richesse esthétique et durable du milieu*. Une démarche parfaitement cohérente et qui a du succès aussi bien en Europe qu'aux États-Unis. Enfin, pour réaliser le tout, une importante somme d'argent - au-delà de 300 000 \$ - fut mise à la disposition de cette sous-région administrative. Ce qui n'incluait pas les sommes en formation, les prêts de personnes du gouvernement, une logistique d'appoint... et les infrastructures dans le cadre du Sommet économique de cette région.

### Développement et aménagements intégrés... de la Baie-des-Chaleurs

Comme le mentionnent avec justesse Bruno Montour et Serge Proulx, «Le discours économique traditionnel [...] nous a habitués aux analyses régionales qui utilisent presque exclusivement des indicateurs de chômage et de revenu».

Vu sous cet angle, la Baie-des-Chaleurs sécrète de façon chronique un certain pessimisme réducteur. Malgré tout, et toujours suivant ces mêmes auteurs, «les cas de sous-développement ne révèlent pas l'absence de potentiel [...]». Dès lors, il s'agissait - et c'est encore vrai aujourd'hui - de trouver des moyens pour mettre en évidence les potentialités de la Baie-des-Chaleurs.

Avec un certain recul, nous pouvons dire que le potentiel biogéophysique et esthétique, propre au récréotourisme a bien été redécouvert, cartographié et photographié. Mais, que le potentiel humain ne s'est que rarement manifesté pour la mise en place de TPE et de PME à but lucratif. Et cela, malgré les sommes très importantes dépensées et une pédagogie sur mesure, soutenue par Emploi et Immigration Canada, la CFP, le Cégep de Gaspé et une firme spécialisée en démarrage d'entreprises.

La deuxième réflexion concerne certaines méthodes et stratégies de développement local qui n'ont d'impact sur le milieu qu'à partir d'une sorte *d'animation sociale* perfectionnée, laquelle a pour objectif majeur de mobiliser un maximum de personnes dans le discours et néglige souvent l'entrepreneur, les affaires, l'économie, les coûts, etc., reliés à l'environnement et à son aménagement concret<sup>(4)</sup>.

À cet effet, nous avons pu remarquer au cours de nos années de travail sur le terrain, combien souvent était alarmiste et protectionniste un certain discours social, alors que les environnements récréotouristiques regorgent d'infrastructures sous-utilisées ou stratégiquement ignorées par des personnes qui se plaignent paradoxalement du sous-développement<sup>(5)</sup>. Cette réflexion n'est d'ailleurs pas seulement valable pour la Baie-des-Chaleurs, mais pour beaucoup de régions où le développement local risque parfois de devenir le prétexte à une revendication *gratuite* contre la région administrative, ou l'État, peu importe le Parti au pouvoir. D'ailleurs, à plusieurs reprises, nous avons dû éviter le piège du *discours misérabiliste* et ramener l'action sur les bases rationnelles de l'aménagement existant et de sa pleine utilisation future.

### Les indices de développement... de la Baie-des-Chaleurs en récréotourisme

Dans la mesure où l'on applique à la Baie-des-Chaleurs et au projet de développement-aménagement intégré touristique une grille de 56 indicateurs regroupés en quatre secteurs: *performance - capacité - vitalité - politique et indice global*<sup>(6)</sup>, nous pouvons dégager un portrait à la fois prometteur et inquiétant de la situation.

En premier lieu, il s'agit de tenir compte du *pire*, c'est-à-dire de ce qui fait apparaître globalement la Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine comme ayant un indice régional très faible, à peine supérieur à celui du Nord du Québec. Mais cela n'est pas vraiment significatif dans le domaine récréotouristique. Il faut traiter le territoire et ses habitants à partir d'autres indices de développement car, «[...] il peut y avoir un écart important entre la performance d'un secteur régional durant une période donnée et sa capacité de développement futur». Entendons par là les horizons de 2000/2010 en matière touristique.

En ce sens, notre expérience directe des groupes et individus rencontrés nous incite à croire que cet espace gaspésien a toujours bénéficié d'un *indice politique*<sup>(7)</sup> très important par l'intermédiaire du regretté Gérard D. Lévesque et d'autres ministres associés. Toutefois, cet appui s'est surtout traduit par des infrastructures, ce qui ne garantit pas leur pleine utilisation au plan récréotouristique, qui, elle, dépend directement de la volonté des résidents.

À cela vient s'ajouter l'*indice de vitalité* qui est déterminé par l'entreprenariat, les petites et moyennes entreprises, la compétitivité, l'innovation..., lequel se réfère à l'*indice de capacité* qui, lui, relève de la *qualité des ressources humaines* et se situe au-delà du simple *j'suis capable* et qui s'appuie sur de réelles connaissances concernant le récréotourisme. C'est à ce niveau qu'il y a une grande faiblesse, l'industrie touristique ne pouvant se construire en la confondant au loisir municipal, ni non plus s'appuyer sur des produits en déclin comme les zoos, les stations de ski ou des activités de plein-air difficiles d'accès.

*En résumé, nous pouvons dire que la Baie-des-Chaleurs aurait sans doute intérêt à maintenir son indice politique à un haut niveau mais, en l'appuyant de plus en plus sur un solide entreprenariat local et surtout sur le transfert de nouvelles connaissances appliquées au tourisme.*

À l'inverse, nous pouvons dire que son potentiel environnemental aurait intérêt à être remis en valeur et renforcé aux bons endroits - ou tout au moins - mieux signalé aux visiteurs touristiques, ce qui serait déjà un pas dans la bonne direction!

*À ce sujet, il est important de mentionner qu'un territoire touristique se doit d'être développé comme des expériences de vie en relation avec les qualités esthétiques et inusitées de l'environnement, et non simplement comme un ensemble d'activités, de tables de restaurant et de nombre de chambres à occuper!*

### Le réaménagement de la Baie-des-Chaleurs... une approche à long terme

Deux types de démarche ont été menées simultanément, l'une qui prenait en charge globalement la Baie-des-Chaleurs - et l'autre plus locale - qui avait pour but de





Cette cartographie sur mesure, avec agrandissement des sites retenus, et intégration des activités environnementales propres à chacun, a été mise au point spécifiquement pour la Baie-des-Chaleurs, dans le but de compléter et d'enrichir les produits existants. Dans l'ensemble, ce nouvel apport peut être évalué à environ 70% de l'utilisation actuelle

redévelopper l'ensemble du village de Port-Daniel.

Quant à la méthode employée, celle-ci était la même pour les deux espaces, l'un linéaire et l'autre plus concentrique. Elle consistait en l'application d'une série de plusieurs centaines d'éléments référentiels. Un instrument que nous avons déjà utilisé ailleurs, et qui permet de repérer les environnements à partir d'une base écologique et éthologique<sup>(8)</sup>, lesquels sont ensuite transformés en expériences de vie, activités et aménagements légers ou lourds, dépen-

dant des besoins exprimés. C'est d'ailleurs cette même méthode qui fit que nous avons dirigé le projet en y intégrant à la fois le travail technique de plusieurs firmes, les besoins en formation, la photo-cartographie en vue d'une future mise en marché, etc.

Quant au principe d'aménagement appliqué de Restigouche à Port-Daniel, il fut celui de la complémentarité des environnements, de façon à créer une chaîne environnementale composée de sites différents<sup>(9)</sup>. La raison en est que le touriste souhaite à chacun de ses arrêts un produit-

paysage différent pour l'oeil et l'ouïe. Cela se situant au-delà des simples activités, centres d'interprétation ou musées qu'on lui offre, et qui sont en général très répétitifs, voire monotones à la longue.

En allant un peu plus loin, nous avons dû aussi convenir que les très beaux endroits de la Baie-des-Chaleurs n'étaient pas tous connus des développeurs régionaux. A de nombreuses reprises, les environnements repérés suscitaient la surprise par leur beauté, et même chez certains... le doute! *Est-ce vraiment chez nous que cela se trouve?*<sup>(10)</sup>





de l'environnement. Conception environnementale: Jean-Claude Jay-Rayon  
 Cartographie et design : Sylvie Lambert et Lucie Morin

Ce dernier aspect amène à s'interroger sur les possibilités réelles d'un développement environnemental durable. Car, on ne peut sérieusement *redévelopper* un endroit qu'en le *redécouvrant*. Et il faut le reconnaître, nombreuses sont les régions qui possèdent un fort potentiel semi-naturel ou naturel mais... qui a été oublié, et dont seuls les anciens se souviennent encore.

Ce *trou de mémoire* à la fois culturel et environnemental nous semble porteur de lourdes conséquences pour l'avenir touristique - et ce - parce que le touriste exige

dorénavant de voir et de vivre les plus beaux endroits avec précision et efficacité.

Enfin, parmi les 18 environnements de la chaîne environnementale linéaire, et les 10 plus concentriques de Port-Daniel, quelques-uns ont retenu notre attention par leur qualité. Et cela même si, de façon étonnante, leur mise en valeur était à parfaire ou encore inexistante. Il s'agit en bref:

- du Mont-Saint-Joseph et de son *quadruple panorama*, forestier au Nord, maritime au Sud, champêtre et urbain

en plongée sur Carleton, ville touristique par excellence;

- de la *baie* de Port-Daniel, en arrivant de l'Ouest vers Percé;
- de l'Anse-à-la-Barbe, de ses *barques rouges* et de sa pêche artisanale;
- de la *falaise rouge* de Shigawake, des *Caps Noirs* et de l'*Anse-aux-Corbeaux* de Miguasha vus de la mer;
- du *barabois* de Hope-Town au coucher de soleil;
- des *attirantes petites maisons* avec jardins, de Shigawake;



- de la *splendide architecture* de la maison Hamilton à New-Carlisle et du *presbytère Victorien* de Port-Daniel;
- du *delta* de la rivière Restigouche et de l'*estacade* qui le prolonge;
- du *paysage champêtre et maritime* de l'Anse-aux-Pirates à Escuminac-Flats;
- du *port de pêche* de Saint-Godefroi;
- de l'Anse McInnes avec ses *maisons de couleur et ses champs* qui tombent en pente douce sur la mer;
- de la Pointe-Duthie et de son *village loyaliste* reconstitué, etc.

Autant de sites qui, s'ils étaient mis en valeur ensemble et de façon coordonnée, donneraient à la Baie-des-Chaleurs une identité touristique originale dans le tour de la Gaspésie. *Une sorte de personnalité qui lui permettrait de se démarquer de la Gaspésie Nord* et lui servirait au plan du marketing et en conséquence, faciliterait d'autant plus son économie touristique<sup>(11)</sup>.

### Grandeur et misère d'une formation... sur mesure

Le tourisme étant surtout à l'origine un phénomène *exogène*<sup>(12)</sup>, la difficulté réside dès lors dans l'implication *endogène*, pour générer des emplois prolongés et des entreprises à but lucratif.

La Baie-des-Chaleurs n'échappe pas à ces contraintes et mis à part une certaine hôtellerie, restauration et quelques activités<sup>(13)</sup> de qualité, la majorité des petites localités souffrent d'une faiblesse en ressources humaines qualifiées. Et la pénurie en ce domaine augmente, dès que l'on cherche de nouveaux entrepreneurs, qui doivent allier les talents de gestion avec ceux de l'innovation, le tout, inclus dans une vaste culture périphérique où, nous le répétons, l'esthétique et l'édonisme occupent une place centrale en matière de tourisme.

En considérant cette problématique qui, d'ailleurs s'étend à de nombreuses autres régions ressources, il convient en général de combler ce vide par une formation sur mesure de façon à former de nouvelles compétences dans les milieux concernés. C'est ce qui a été tenté en créant un cours de 800 heures et en faisant recruter par les instances régionales et locales des individus pour le suivre. *Et cela de manière à ce que ces personnes puissent développer leurs ressources naturelles esthétiques, y intégrer des «bed and*

*breakfast», de l'art-d'artisanat, des tables champêtres, des excursions, etc.*

Il faut le reconnaître sans détour, la démarche éducative, malgré tout le soin pédagogique apporté, et les ressources financières investies, n'a pas pu atteindre les résultats escomptés. Cela étant principalement dû d'une part, aux normes de recrutement imposées, et d'autre part, à la qualité de la majorité des étudiants qui étaient venus *s'instruire* dans le but d'augmenter les revenus du bien-être social ou de l'assurance-chômage!<sup>(14)</sup> *La même démarche reprise un an plus tard dans une autre région mais, axée cette fois sur une base sélective d'individus entrepreneurs, donna des résultats inverses.*

Enfin, la formation sur mesure effectuée sur la Baie-des-Chaleurs fit apparaître combien il était important de fonder celle-ci sur les qualités de l'environnement de base et de sa transformation en produits touristiques. Beaucoup d'entreprises existantes pourraient d'ailleurs améliorer leur rentabilité en se référant à leur propre milieu plutôt qu'au marketing ou à la gestion de leur entreprise, à priori.

### Le développement local... et la dynamique subrégionale

Rapidement, les énergies concernant le développement local se sont concentrées à Port-Daniel et les autres localités ont été laissées à leur propre devenir autonome tel qu'elles le souhaitaient.

Les raisons ayant amené cette rationalité des actions étaient nombreuses, mais les principales tournaient autour de la volonté de compétition, plutôt qu'autour de celle de coopération entre les agglomérations. Chacune voulant *son attraction touristique majeure*, plusieurs localités agissaient individuellement plutôt que de constituer un ensemble de produits complémentaires.

Devant ces faits, vouloir coordonner les environnements pour offrir une chaîne de produits finement différenciés devenait illusoire et risqué. De plus, quelques intervenants exprimaient une certaine difficulté à admettre qu'on devait se placer à priori dans une attitude de service à la clientèle touristique, plutôt que le contraire!

Cette problématique fut aussi vécue entre les deux Port-Daniel, Ouest et Est, avec comme résultat final, qu'après la fusion, le

développement-aménagement se situa plus à l'Est qu'ailleurs.

En ce sens, le Comité de développement de Port-Daniel, sans la force et les stratégies de son président, n'aurait obtenu que peu de résultats. On peut même affirmer que, sans Jean-Marc McInnes, la mise en valeur du Cap-à-l'enfer, de la plage McInnes, de la halte routière, du kiosque touristique, etc., n'auraient pas vu le jour. Les délais n'auraient pas été respectés et les sommes disponibles seraient retournées au Fonds consolidé du gouvernement.

Dans l'ensemble, le rôle décisionnel<sup>(15)</sup> du Comité de développement local de Port-Daniel ne fut possible qu'en considérant le village comme une mosaïque de micro-environnements où demeuraient des micro-sociétés fortement structurées.

Dans un tel cas, la pire erreur aurait été d'imaginer Port-Daniel comme une unité cohérente et de tenir un discours sur le développement local en général. Au même titre qu'il existe une micro-climatologie, la *local touristique* se construit à partir d'une micro-sociologie imbriquée dans une micro-territorialité, au sein de laquelle se trouve le produit à offrir<sup>(16)</sup>.

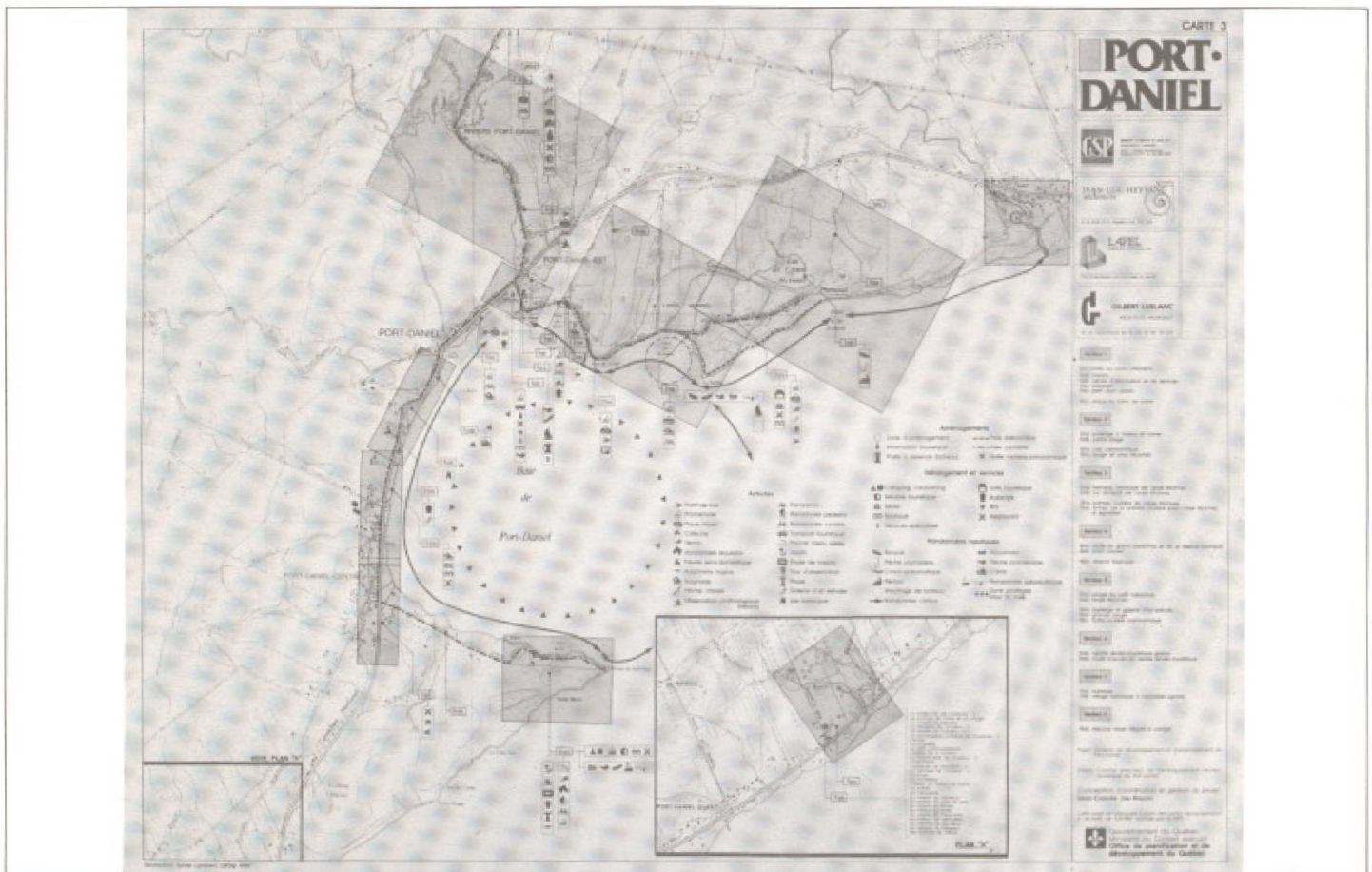
Par exemple, les Anglais de la Pointe-Ouest de la baie *contrôlaient* le phare, le gisement rocheux fossile et un espace aquatique transparent jusqu'à 10 mètres de profondeur. Les Anglais de l'Ouest eux, disposaient du Bebee shop et d'un beau paysage agricole. Les McInnes, quant à eux, occupaient un splendide hameau avec plage, maisons, tunnel et terres agraires et les gens de la rivière ne concevaient leur action qu'à partir de la réserve faunique, etc.<sup>(17)</sup>

En somme, ce que nous a appris le développement et l'aménagement récréotouristique de la Baie-des-Chaleurs et de Port-Daniel, c'est que la notion de local ou de régional doit être adaptée à l'industrie et au type d'emploi et d'entreprises à implanter. *Sans cette élémentaire prudence, le risque est grand, de ne tenir qu'un vague discours global de motivation!*

### Correctifs et tendances... 2000-2010

Le décalage du produit récréotouristique de la Baie-des-Chaleurs est tel sur certains





Cartographie spécifique du PCL pour le village de Port-Daniel; sites et activités environnementales intégrées.  
 Conception : Jean-Claude Jay-Rayon      Cartographes : Sylvie Lambert et Lucie Morin

aspects qu'il ne pourra être amélioré par le seul paradigme du rattrapage. En d'autres termes, il y aurait sans doute avantage à effectuer une plongée dans le *futur-immédiat*, afin de compléter... l'*autre Gaspésie nord-est* et d'éviter ainsi la reproduction de produits similaires et d'attractions identiques.

À cet effet, la Baie-des-Chaleurs est condamnée à innover - et à ne faire principalement que cela - si on souhaite qu'un jour cette zone devienne une *destination moyenne* plutôt qu'une fin de parcours extrême, comme c'est actuellement le cas! Et c'est à ce titre qu'il s'agira de reconsidérer la démarche «futurogène» du PCL, là où elle avait été abandonnée, en 1990.

En tout premier lieu, il s'agira de convenir d'aiguiller le touriste vers la Baie-des-Chaleurs à partir d'une information débutant à Québec et se poursuivant à Rivière-du-Loup, Rimouski jusqu'au centre d'information de Sainte-Flavie. C'est donc à priori sur le *où?* qu'il s'agira d'insister,

comme le font déjà l'Acadie et le village historique acadien de Caraquet.

Le deuxième aspect devrait porter sur le *quoi?* et tenir compte des tendances récréotouristiques des années 2000 et plus. Et là, il s'agit de prendre en considération: le vieillissement de la population pour éviter les coûteuses aventures de centre de ski, la tendance écologique, qui questionne l'emprisonnement misérable d'animaux exotiques ou indigènes dans les zoos et une culture régionale presque exclusivement exprimée à grand frais dans des musées locaux. Ces espaces culturels, où le touriste ne séjourne que quelques minutes faute d'un nombre d'exhibits suffisants à observer.

À côté de cela, la Baie-des-Chaleurs mérite beaucoup mieux pour son avenir. En particulier, une agriculture de paysage pour stopper la déstructuration des champs et fermettes, ainsi qu'un incitatif visant l'entretien minimum de l'architecture de certaines zones côtières panoramiques. À ceci, il faudrait ajouter la relance du tou-

risme religieux sur une vaste échelle, au Mont-Saint-Joseph, des randonnées nautiques ultra-rapides avec des embarcations adaptées, sans omettre les produits hautement médiatiques issus du *Land-art* comme ceux initialement prévus à Port-Daniel et enfin, il s'agira de renforcer la mise en valeur du *patrimoine vivant* au village loyaliste à la Pointe Duthie de façon à constituer un authentique *Living museum*.

Comme on peut le constater, le produit récréotouristique futur de la Baie-des-Chaleurs devrait pouvoir s'extraire des ornières communes et affronter l'avenir à partir d'une forte identité spécifique et ce, en faisant appel à de nouvelles mises en scène de son environnement culturel et biogéophysique.

**Conclusion**

En plus du fait que le projet de développement/aménagement de la Baie-des-Chaleurs et de Port-Daniel en particulier ait entraîné au-delà d'une dizaine de millions



d'investissements en infrastructures diverses, sa réalisation reste à parfaire au cours des années à venir.

Il s'agit entre autres de la signalisation, de la mise en place d'un réseau intermédiaire d'hébergement et de restauration, d'excursions côtières, d'un marketing personnalisé et de la remise en valeur de plusieurs sites *oubliés* particulièrement esthétiques et évocateurs.

Aussi surprenant que cela puisse paraître, la Baie-des-Chaleurs est la représentation la plus généreuse de la Gaspésie comme terre *humanisée*, avec ses champs et ses rivages. En principe, on devrait donc y demeurer plus longtemps qu'au Nord.

Quant à l'entrepreneuriat, à la création d'emplois et aux investissements touristiques, ces derniers sont à reprendre sur une base beaucoup plus rationnelle et structurante avec, cette fois, les gens capables de l'assumer dans les faits et dans les localités elles-mêmes.

Toutefois, le tour de la Gaspésie s'effectuant principalement Nord-Est, vers le Sud-Ouest, la majorité des touristes aboutissent dans la Baie-des-Chaleurs en fin de parcours et après avoir vécu une sorte de *non-sens circulatoire*<sup>(18)</sup>.

De plus, le produit récréotouristique de la Baie-des-Chaleurs a ceci de particulier - qu'à part le majestueux Mont-Saint-Joseph surplombant Carleton - il doit s'appuyer sur un concept de double panorama linéaire, maritime et terrestre<sup>(19)</sup>. Cette approche devrait connaître un bel avenir pour peu qu'on ne la confonde pas avec des croisières au large, des traversiers coûteux et des projets-moteurs uniques de port et de marina, similaires à celui du Pin-Rouge, pour le ski. Très rares sont d'ailleurs les endroits au Québec où un seul investisseur - même crédible - et un seul pôle de développement - pourraient relancer un territoire complet comme la Baie-des-Chaleurs<sup>(20)</sup>.

Enfin, l'environnement de la Baie-des-Chaleurs pourrait être subtilement agencé à la rivière Restigouche et aboutir à Port-Daniel. Ce dernier village étant en communication nautique piétonnière directe avec Caraquet, au Nouveau-Brunswick<sup>(21)</sup>. Quant aux clientèles touristiques, celles-ci ne devraient plus être envisagées comme provenant presque ex-

clusivement de Québec ou de Montréal. Celles des Acadiens des maritimes et des Américains du Maine devraient être à nouveau courtisées<sup>(22)</sup>. **f**

#### NOTES ET RÉFÉRENCES

- (1) L'ex MLCP, l'ex OPDQ et le ministère des Finances via le Conseil du Trésor.
- (2) Domaines professionnels relativement peu définis où la même sémantique recouvre quelquefois un seul secteur d'opération comme par exemple l'écotourisme, le plein air, le tourisme d'aventure, le tourisme vert, le tourisme ornithologique, etc.
- (3) Transfert économique vers l'industrie touristique qui, aux alentours des années 2000-2010 sera une des plus importantes au monde.
- (4) Il est de bon ton d'animer le milieu au nom d'un certain développement endogène. En réalité, si des villages se déstructurent, d'autres, au même moment, émergent et progressent grâce à la dynamique des entrepreneurs locaux.
- (5) Il est parfois étonnant de constater combien des infrastructures sont sous-utilisées dans le domaine du tourisme.
- (6) Grille élaborée par Bruno Montour et Serge Proulx.
- (7) L'aide politique au développement/aménagement peut se retourner et créer des attentes démesurées et une dépendance chronique; c'est-à-dire, quelquefois diminuer la vitalité et la capacité de se prendre en main dans les milieux concernés.
- (8) La démarche et méthode PCL: planification - conception - localisation du produit touristique à partir d'une base perceptuelle, cognitive et locomotrice intégrant l'économie et l'écologie.
- (9) Si l'on observe les circuits touristiques régionaux, certains offrent un produit malheureusement répétitif au lieu d'être complémentaire au plan intra et interrégional.
- (10) Ce phénomène est si courant qu'il suscite une interrogation profonde car on ne peut développer le tourisme à côté des gisements environnementaux adéquats qui font la richesse du paysage régional et local.
- (11) La Gaspésie est tellement vaste que la Baie-des-Chaleurs devrait se distinguer dans le circuit global en se référant à son paysage humanisé de campagne maritime et non de nature sauvage et âpre comme est le Nord de la péninsule.
- (12) Le touriste est quelqu'un qui vient d'ailleurs et y retourne par la suite. De plus, il visite les régions avec... un regard d'ailleurs!
- (13) Comme l'hôtellerie et le centre de thalassothérapie de Carleton par exemple.
- (14) Une ambiguïté existe parfois entre les gens capables de développer une région et prêts à recevoir une formation, et ceux qui y ont droit, sans avoir tout à fait les capacités d'entreprendre et d'apprendre ce qu'est l'industrie touristique dans son ensemble et ses particularités.
- (15) Le Comité était décisionnel en ce sens qu'il prenait toute la responsabilité concernant les lieux des infrastructures, les sommes dépensées, la gestion des ressources humaines, le design des bâtiments, le contrôle des firmes privées, la surveillance des délais de réalisation des travaux, etc.
- (16) Le développement local touristique exige un niveau de précision presque parfait qui n'est pas comparable au développement local agricole, minier ou manufacturier qui, lui ne se réfère pas à l'environnement esthétique.
- (17) Pour que le touriste puisse un jour profiter de l'ensemble du potentiel physique et humain de Port-Daniel, il a fallu créer une véritable synergie entre tous les environnements dignes d'intérêt touristique et les gens qui les possédaient de façon indirecte ou directe.

- (18) Le tour classique de la Gaspésie place le touriste routier dans la position la plus éloignée du spectacle côtier. Ce principe est opposé à celui utilisé pour les routes panoramiques et qui fait que le circuit est toujours proposé le plus proche de la mer... à droite!
- (19) La Baie-des-Chaleurs marque d'une approche mer-terre qui, par extension, pourrait faire le tour de la baie.
- (20) Il serait préférable à la place, de favoriser des groupes d'investisseurs et les coquilles environnementales désignées dans le PCL original.
- (21) Une navette rapide entre Port-Daniel et Caraquet permettrait d'échanger les clientèles, de doubler l'intérêt de ces deux zones, de retenir le touriste quelques heures et de structurer les échanges naturels déjà existants entre les deux communautés.
- (22) La Baie-des-Chaleurs aurait intérêt, une fois son produit renforcé, de renouer avec les clientèles américaines de la Nouvelle-Angleterre et celles des Provinces maritimes du Canada.

#### BIBLIOGRAPHIE

- BRUNO, Jean, *La question rurale: la ruralité et sa sociologie*, GRIDEQ et IQRC, 1989, 20 p.
- COMTOIS, Maurice, *Changer d'ère, Revue Summum*, vol. 2, no 6, 1989, pp. 6-22.
- GENDRON, Louise, *L'art prend le clé des champs*, interview de Jay-Rayon, Jean-Claude, *L'Actualité*, 1993, pp. 22-24.
- JAY-RAYON, Jean-Claude et MORNEAU, Brigitte, *Prospective touristique locale et régionale, 1995-2010: scénarios tendanciels et exploratoires*, *Téoros*, vol. 12, no 2, Prévision-prospective du tourisme, 1993, pp. 44-51.
- JAY-RAYON, Jean-Claude et collaborateurs, *Planification-conception et localisation du produit touristique de la Baie-des-Chaleurs, un lac maritime*, porte-folio et documents connexes, 1990, 300 p.
- JAY-RAYON, Jean-Claude, *Le récréotourisme et la planification stratégique régionale, mise en situation intégrée et approche intersectorielle - interrégionale des domaines et espaces culturels, naturel, récréatif et environnemental*, Secrétariat aux Affaires régionales, direction Recherche et Prospective, 1994, 18 p.
- JAY-RAYON, Jean-Claude et MORNEAU, Brigitte, *Éducation sur mesure, entrepreneurship récréotouristique: une formation à la hauteur des régions du Québec et de leur environnement particulier*, *Téoros*, vol. 11, no 1, 1992, pp. 29-33.
- LE CONFERENCE BOARD DU CANADA, *Perspectives des marchés touristiques*, 1993, 27 p.
- MONTOUR, Bruno et PROULX, Serge, *Indices de développement des régions du Québec*, *La Revue Desjardins*, no 2, 1993, pp. 11-15.
- MORNEAU, Brigitte, *Le tourisme, une panacée?*, *Les cahiers du développement local*, conférence des CADQ du Québec, vol. 2, nos 2-3, Québec, 1994.
- VACHON, Bernard et COALLIER, Francine, *Le développement local, théorie et pratique. Réintroduire l'humain dans la logique du développement*, Gaétan Morin Éditeur, 1993, 268 p.
- VILLENEUVE, Paul et ROUFFIGNAT, *La déstructuration des milieux ruraux sur le territoire du Québec*, CRAD, Université Laval, 1993, 120 p.